



CENTRE DE FORMATION
UNIVERSITAIRE
EN APPRENTISSAGE

AGESUP A EVRY – CFA EVE
48 cours Blaise Pascal - 91 025 EVRY CEDEX
01 60 79 54 00 / www.cfa-eve.fr

B.U.T.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Génie Mécanique et Productique

Brochure de formation
Rentrée 2025



Formation délivrée par	Code RNCP
	35467 35467 : Conception et Production Durable 35466 : Simulation et Réalité Virtuelle

LE CFA EVE

Reconnu depuis 30 ans, le CFA EVE se situe au cœur du dispositif de l'alternance en Ile-de-France. Son approche personnalisée et son engagement pour un accompagnement de qualité ainsi que les nombreux outils déployés favorisent une collaboration efficace entre les alternants, les entreprises d'accueil et les partenaires pédagogiques.

Le CFA EVE est un organisme de formation dit « hors-murs », c'est-à-dire qu'il confie la partie pédagogique de l'alternance à d'autres établissements. Conformément au Code du travail, il a conclu des conventions avec les partenaires pédagogiques afin qu'ils assurent les enseignements, la mise à disposition des équipements pédagogiques et la délivrance du diplôme.

CFA hors-murs créé en 1995	Association loi 1901 à but non lucratif	120 formations du pré-bac au bac+6	Chaque année 3000 alternants accompagnés
----------------------------------	--	---	---

L'offre de formation du CFA EVE se décline du pré-bac au bac+6 dans **10 domaines de formation** :

- 1 Comptabilité, Gestion, Finance, Audit
- 2 Informatique, Télécommunications
- 3 Commerce, Marketing, Communication
- 4 Management, Droit, Ressources humaines, Economie
- 5 Logistique, Qualité
- 6 Industrie, Environnement, Energie
- 7 Social, Santé, Sociologie
- 8 Immobilier, Bâtiment
- 9 Hôtellerie, Restauration
- 10 Design industriel

Les formations sont dispensées sur les différents sites des partenaires pédagogiques en collaboration étroite avec le CFA EVE :



Facilitateur de la relation entre les acteurs de la formation en alternance, le CFA EVE se consacre à :

- Accompagner la réflexion pour le développement de formations en alternance,
- Informer les jeunes des différents parcours de formation,
- Conseiller les entreprises dans la phase de recrutement,
- Contribuer au suivi des alternants à l'école et en entreprise tout au long de leur contrat,
- Observer et analyser les évolutions des compétences, métiers et emplois.



Certifié ISO 9001 version 2015 et Qualiopi, le CFA EVE s'engage à répondre aux besoins en compétences des professionnels avérés ou à venir tout en promouvant une culture d'amélioration continue. Signataire de la Charte de la diversité, il favorise également la diversité culturelle, ethnique et sociale.

VOS CONTACTS

BUT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE

1. Vos contacts pédagogiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION			
 01 69 47 73 33			
BUT 1	Laurent FOURMONT	E-mail	laurent.fourmont@univ-evry.fr
BUT 2	Philippe DESIDERI	E-mail	philippe.desideri@univ-evry.fr
BUT 3	Said LESSOUED	E-mail	said.lessoued@univ-evry.fr

ASSISTANTE PEDAGOGIQUE	
Karine LALANDRE	
	01 69 47 73 33 / 06 24 62 82 92
E-mail	karine.lalandre@univ-evry.fr

LIEU DE LA FORMATION*		
IUT d'Evry, département GMP		
Cours Monseigneur Roméro	91025	EVERY CEDEX
	01 69 47 73 33	

*Accessible aux personnes en situation d'handicap

2. Vos contacts au CFA EVE

48, cours Blaise Pascal - 91 025 EVRY-COURCOURONNES Cedex

DIRECTEUR	
Eric CALAND	

RELATIONS ENTREPRISES			
Florence VARNEROT		Chargée des Relations Entreprises	
 . :	06 24 14 97 55	E-mail	f.varnerot@cfa-eve.fr

REFERENTE HANDICAP			
Elodie DARRAC		Assistante Commerciale et de Direction	
 . :	01 60 79 54 00	E-mail	e.darrac@cfa-eve.fr

LES DATES IMPORTANTES DU BUT GMP - Rentrée 2025

Date de début de formation : **02/09/2025 à 10h**

Date de fin de formation : **01/09/2028**

FORUM DE RECRUTEMENT DU CFA EVE : jeudi 22 mai 2025

- Envoi des CV des apprentis aux entreprises : à partir du mai 2025
- Réunion d'information destinée au Tuteur Entreprise : le 16/10/2025

Le Tuteur Entreprise (ou Maître d'apprentissage) est le professionnel de l'entreprise nommé pour :

- accueillir l'apprenti et favoriser son intégration dans l'entreprise,
- suivre et s'assurer du bon déroulement du contrat d'apprentissage,
- transmettre la culture et les valeurs de l'entreprise,
- définir le parcours professionnel de l'apprenti pendant la durée du contrat d'apprentissage.

Le Tuteur entreprise doit obligatoirement justifier :

- soit d'un **diplôme équivalent** à celui préparé par l'apprenti **+ 1 an** d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé par l'apprenti,
- soit de **2 ans** d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé par l'apprenti.

Il peut avoir sous sa tutelle au maximum **2 apprentis + 1 redoublant**.

Cette réunion est un moment d'information et d'échange entre les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA-EVE.

Sont abordés : les détails de la formation (déroulement, programme, planning, suivi de l'activité en entreprise) pour aider le Tuteur Entreprise dans la définition des missions, ainsi que les différents aspects du contrat d'apprentissage.

C'est aussi l'occasion pour le Tuteur Entreprise de rencontrer le **Tuteur Ecole** (Tuteur pédagogique). Ce dernier, membre de l'équipe pédagogique, est soit un professionnel, soit un universitaire. Il est nommé pour :

- réaliser le lien entre l'IUT et l'entreprise,
- effectuer la visite tutorale (visite en entreprise),
- piloter la réalisation du projet de mémoire de fin d'études. Il valide le sujet, aide l'apprenti à réaliser le plan, le guide, le conseille, et répond à sa demande dans la construction de son projet

■ Conseil de Perfectionnement : Jeudi 3/7/2026

Cette réunion regroupe à nouveau les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA-EVE. Elle a pour but :

- de faire un bilan sur les acquis pédagogiques et professionnels des apprentis,
- d'avoir le ressenti de chacun sur :
 - la formation (contenu pédagogique, rythme d'alternance, ...)
 - l'apprentissage de façon générale.

La présence du Tuteur Entreprise est vivement souhaitée à ces deux réunions.

Planning prévisionnel de la 33^{ème} promotion 2025/2028

1^{ère} année

Au total, sur la 1^{ère} année, l'étudiant passera :

- 25 semaines en centre universitaire (812 h de Cours, TD, TP et Projets),
- 27 semaines en entreprise (y compris les congés payés).

Le 02/09/2025 à 10h	Période IUT	Rentrée
Du 03/09/25 au 28/09/25	Période Entreprise	4 Semaines
Du 29/09/25 au 19/10/25	Période IUT	3 Semaines
Du 20/10/25 au 02/11/25	Période Entreprise	2 Semaines
Du 03/11/25 au 23/11/25	Période IUT	3 Semaines
Du 24/11/25 au 07/12/25	Période Entreprise	2 Semaines
Du 08/12/25 au 21/12/25	Période IUT	2 Semaines
Du 22/12/25 au 04/01/26	Période Entreprise	2 Semaines
Du 05/01/26 au 01/02/26	Période IUT	4 Semaines
Du 02/02/26 au 15/03/26	Période Entreprise	2 Semaines
Du 16/02/26 au 22/02/26	Période IUT	1 Semaine
Du 23/02/26 au 08/03/26	Période Entreprise	2 Semaines
Du 09/03/26 au 19/04/2026	Période IUT	6 Semaines
Du 20/04/2026 au 03/05/2026	Période Entreprise	2 Semaines
Du 04/05/2026 au 17/05/2026	Période IUT	4 Semaines
Du 18/05/2026 au 31/05/2026	Période Entreprise	2 Semaines
Du 01/06/2026 au 28/06/2026	Période IUT	4 Semaines
Du 29/06/2026 au 31/08/26	Période Entreprise	9 Semaines

1. Objectifs de la formation

Former des cadres techniques capables d'exercer leur métier dans tous les secteurs économiques, de collaborer avec les différents acteurs du système de conception, production, recherche et développement de produits.

Le diplômé des Départements Génie Mécanique et Productique des IUT peut contribuer à la compétitivité des entreprises dans toutes les étapes de la vie d'un produit en optimisant les choix techniques, scientifiques, économiques et humains, en intégrant les impératifs de qualité, de maintenance et de sécurité et en pouvant exercer rapidement des responsabilités.

La formation en apprentissage, basée sur le principe de l'alternance, cumule les avantages de la formation universitaire traditionnelle et de la formation en entreprise. Les apprentis reçoivent une véritable formation, théorique et pratique. Ils utilisent leur expérience vécue dans le milieu professionnel et sont capables d'assurer une certaine polyvalence au sein d'une entreprise.

Après une période d'adaptation aux spécificités de l'entreprise qui les emploient, ils sont capables :

- D'analyser un cahier des charges et de contribuer à son élaboration,
- De participer aux différentes étapes de la conception d'un produit,
- D'analyser un processus de production dans ses phases de conception et de mise en œuvre,
- De participer à la préparation de la production,
- De suivre et d'exploiter les contrôles de qualité et les mises au point en cours de réalisation.

2. Compétences acquises en entreprise

La formation implique d'une part une acquisition d'expériences au sein de l'entreprise et d'autre part un enseignement supérieur dans le cadre du Département GMP de l'IUT d'EVRY.

Type d'entreprise concernée : toute entreprise de mécanique générale (aéronautique, automobile, métallurgie etc...) petite ou moyenne. Les entreprises de transformation de la matière sont également intéressées par cette formation pluridisciplinaire.

Quelques entreprises partenaires :

Accoplas, Aérospatiale, AIF, Air France, Alufey, Ateliers Locminois de Fermetures, Bel, Bertrand Faure, Borhauser Molinari, Bosch, CEA, CFEM, Façades, Dascal, Delphi Chassis, Dion, Duval, EDF, DER, ETM Voisin, Eurocopter, Euro Cri, Farman, Fenêtre Automatique, Fermolor, Flon S.A, Fransor Industrie, Friatec, Gobin Daudé, Goyer, Graco, HBH Industrie, Heraeus Sensor,	IBM, Jer Industrie, Jobin Yvon, Kahlert Aluminium, L'Oréal, Lorillard, Lucien GAU, Missler, M.P.R Rapid SA, M3D, O.P.R., O.R.P., Paquet Fontaine, Péchiney, R.D.T.S, Renault, S.D.I.A C.D.G, S.K.F, SAR, SARL Malonda, Sauermann, Sedef, S.E.S.M., S.E.L, SNCF, Safran aircraft engines, Snor, Socome, Softal, Step, Arcadia, Structural tours, Talon, Terolab Services, Texarmé, Valéo, Valet et Cie, Ets Voisin, Waeles, Zimmer...
--	--

3. Missions susceptibles d'être confiées aux apprentis du BUT GMP

- Celles-ci devront être en rapport avec les domaines d'activité cités dans les objectifs de la formation.
- Au premier semestre, l'apprenti devra se voir confier un ou plusieurs petits projets, très encadrés au début, lui permettant de découvrir l'entreprise, ses produits et ses modes opératoires. Ce stage « ouvrier » sera l'occasion pour lui de connaître les ressources humaines et matérielles dont il aura besoin tout au long de ses trois années d'apprentissage.
- A partir du second semestre, l'apprenti prendra en charge un ou plusieurs projets, suivant le type d'activité de l'entreprise, ses contraintes, ou l'importance du travail à effectuer.
- L'apprenti devra faire preuve d'une autonomie croissante tout au long des semestres 2,3,4,5 et 6 ; l'idéal étant d'aboutir à une autonomie complète en fin de 3^{ème} année.

4. Métiers possibles à l'issue de la formation

- **Débouchés dans la vie active**

Le titulaire de BUT GMP s'insère dans les équipes spécialisées ou polyvalentes des services et départements industriels :

- Bureaux d'études et d'outillage,
- Méthodes, industrialisation,
- Maintenance et supervision,
- Organisation et gestion de la production,
- Production,
- Assurance et contrôle de la qualité,
- Essais, R&D
- Laboratoires de recherche,
- Achat, vente et après-vente...

- **Poursuites d'études**

Suivant le niveau de chacun, différentes possibilités sont envisageables :

- en Licence (niveau bac+3) puis en Master (niveau bac+5),
- en Licence Professionnelle (niveau bac+3) pour une insertion dans la vie active,
- en Ecole d'Ingénieurs (niveau bac+5).

5. La formation en quelques chiffres

La formation étant récente, il n'y pas de diplômés et par conséquent, pas de résultats d'enquête.

Obtention du diplôme (Promotion 2023/2024)	
Taux de diplômés	Effectif présenté à l'examen
BUT GMP CPD 100 %	91 %
BUT GMP SNRV 100 %	100 %

Taux de rupture	
BUT GMP CPD	18 %
BUT GMP SNRV	21 %

Le taux de rupture intègre les changements de parcours en 2ème année.

LA FORMATION

1. Conditions d'accès

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent avoir moins de 30 ans et être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Baccalauréat STI2D (toutes options)
- Baccalauréat Général, S (options SI, SVT)
- Occasionnellement, peuvent être admis des candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le candidat apprenti est sélectionné par l'IUT/ Université / école après examen de son dossier scolaire. Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

- La formation est gratuite et rémunérée pour les apprentis
- Le coût de formation est pris en charge par l'employeur. Pour tous compléments d'informations, il faut contacter directement votre contact relations entreprises (coordonnées page 3).

2. Évaluation de l'apprenti

Évaluation des connaissances :

Elle est effectuée par les enseignants par un contrôle continu. Chaque matière est évaluée par un nombre de notes significatif au regard du volume horaire de la matière.

Organisation des compétences et des semestres :

C1 : Spécifier les exigences technico économiques industrielles	C2 : Déterminer la solution conceptuelle	C3 : Concrétiser la solution retenue	C4 : Gérer le cycle de vie du produit et du système de production	C5 : Parcours	Total ECTS par semestre
---	--	--------------------------------------	---	---------------	-------------------------

Semestre 1	UE 1.1 (Niv. 1)	UE 1.2 (Niv. 1)	UE 1.3 (Niv. 1)	UE 1.4 (Niv. 1)		30
Semestre 2	UE 2.1 (Niv. 1)	UE 2.2 (Niv. 1)	UE 2.3 (Niv. 1)	UE 2.4 (Niv. 1)		30

Semestre 3	UE 3.1 (Niv. 2)	UE 3.2 (Niv. 2)	UE 3.3 (Niv. 2)	UE 3.4 (Niv. 2)	UE 3.5 (Niv. 1)	30
Semestre 4	UE 4.1 (Niv. 2)	UE 4.2 (Niv. 2)	UE 4.3 (Niv. 2)	UE 4.4 (Niv. 2)	UE 4.5 (Niv. 1)	30

Semestre 5	UE 5.1 (Niv. 3)	UE 5.2 (Niv. 3)	UE 5.3 (Niv. 3)	UE 5.4 (Niv. 3)	UE 5.5 (Niv. 2)	30
Semestre 6	UE 6.1 (Niv. 3)	UE 6.2 (Niv. 3)	UE 6.3 (Niv. 3)	UE 6.4 (Niv. 3)	UE 6.5 (Niv. 2)	30

Modalités de validation et de progression :

VALIDATION	<p style="text-align: center;">Obtention du BUT : Validation de chaque UE Directe ou par Compensation</p> <p>Validation et capitalisation d'une UE : Moyenne de l'UE ≥ 10</p> <p>Regroupement d'UE : 2 UE d'un même niveau et de même compétence (ex: UE11 et UE21)</p> <p>Compensation : Uniquement au sein d'un groupememnt cohérent d'UE Condition : Moyenne du groupement ≥ 10 (ex : Moy (UE11 + UE21) ≥ 10)</p> <p>Validation rétroactive d'UE : La validation de 2 UE d'un même niveau (groupement) entraîne la validation des UE de niveau inférieur</p>
PROGRESSION	<p>Dans un semestre pair (même année) : Automatique et de droit</p> <p>Dans un semestre impair (année sup) : 2 conditions :</p> <p style="padding-left: 40px;">Moyenne ≥ 10 à plus de la moitié des groupements d'UE</p> <p style="padding-left: 40px;">Moyenne ≥ 8 à chaque groupement d'UE</p> <p>Progression au semestre 5 : Nécessite la validation de TOUTES les UE des semestres 1 et 2</p>

Si le jury ne propose pas la validation, les formations par apprentissage n'autorisant pas le redoublement en première année, deux possibilités seraient à envisager :

- Négociation avec l'entreprise afin que l'étudiant redouble sa première année, en alternance, sur sa 2^{ème} année de contrat (nécessitant de trouver ensuite un nouveau contrat d'un an pour faire la 3^{ème} année en alternance),
- Rupture du contrat actuel et redoublement de l'étudiant en première année initiale.

Crédits ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) : Acquis définitivement, les crédits ECTS expriment le volume d'apprentissage (résultats et charge de travail associée) conféré par une formation. Ils permettent une reconnaissance dans **48 pays** (dont 29 européens) , d'être transférés d'un parcours à l'autre et d'un pays à l'autre et de faciliter la **poursuite & la reprise des études**.

3. Les compétences acquises en entreprise

- **Evaluation des capacités professionnelles** : elle est à la charge du Tuteur Entreprise (adaptation, autonomie, organisation, sens des responsabilités, gestion du temps et des moyens...), ceci tous les semestres.
- **Evaluation des projets en entreprise** : à partir des mémoires rédigés par l'apprenti en fin des semestres 4 et 6 associés aux soutenances qui s'effectuent devant un jury composé d'enseignants de l'Université, du Tuteur Ecole et du Tuteur Entreprise.

Le principe fondamental de l'apprentissage repose sur la dualité : opérateur pédagogique-entreprise. Il est fondamental que les acquis en entreprise soient pris en compte dans les SAE « Stage » des semestres 4 et 6. Pour être pris en compte ils doivent être évalués. (SAE : *Situation d'Apprentissage et d'Evaluation*).

L'apprenti en entreprise est placé dans le flux de production et est soumis à ses contraintes : qualité, coût, délais. Les projets ou micro-projets, servant de support à l'évaluation, sont définis par le Tuteur Entreprise en concertation avec le Tuteur Ecole. Ils évoluent en cours de formation pour parvenir en fin de cycle à des situations complètes du référentiel d'activité professionnelle.

Ce document est une synthèse de la réflexion du groupe de travail (enseignants-entreprises), qui a travaillé sur ce sujet au cours de l'année scolaire 1997-1998 puis 1998-1999 et qui est actualisé régulièrement depuis.

A - But de la méthode

Faire en sorte que la part des critères subjectifs diminue dans l'évaluation des acquis en entreprise au bénéfice de critères objectifs.

La méthode est uniformisée pour tous les étudiants dans un souci évident d'équité.

Les compétences évaluées peuvent différer d'une entreprise à l'autre, d'un poste à l'autre, d'un service à l'autre.

L'évaluation se fera toujours en référence au professionnel occupant la même fonction.

B - Les pré-requis

Afin de permettre au Tuteur Entreprise d'évaluer les prérequis nécessaires à chaque évaluation, chaque enseignant pourra remettre un planning de ses enseignements en début d'année scolaire, pour l'année scolaire en cours, pour chaque séquence à l'IUT. Ce planning sera transmis aux Tuteurs Entreprise pour information.

Le Tuteur Ecole veillera, en harmonie avec le Tuteur Entreprise, à ce que ne soient évaluées que des compétences ayant les pré-requis correspondants. Si le micro-projet servant de support à l'évaluation comprend des compétences faisant appel à des prérequis non encore dispensés, ces compétences ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation.

C - L'évaluation

Elle est réalisée deux fois : à la fin du semestre 4 puis à la fin du semestre 6.

Pour que l'évaluation prenne toute sa valeur, un nombre suffisant de compétences différentes doivent être évaluées (dialogue Tuteur Entreprise-Tuteur Ecole).

Les critères d'évaluation **Compétences Métier** sont définis par le Tuteur Entreprise, qui se sera assuré des prérequis nécessaires (voir planning des enseignements).

L'évaluation est faite sur un mode binaire (oui-non), par l'apprenti d'une part et le Tuteur Entreprise d'autre part. Un dialogue s'instaure, le Tuteur Entreprise finalise et transmet au secrétariat pédagogique qui traduira les croix (X) en notes, de la façon suivante :

Autonome : **17,5**

Partiellement autonome : **12,5**

Non autonome : **7,5**

Assistance permanente : **2,5**

Afin d'obtenir une échelle de notation de 0 à 20 une correction est appliquée aux notes ci-dessus par l'évaluation des **Compétences Comportementales**. L'évaluation des critères définis au préalable, et portés à la connaissance de l'apprenti, est réalisée par le Tuteur Entreprise, selon l'échelle suivante :

Exceptionnel : **10**

Normal : **5**

Inexistante : **0**

La note obtenue dans l'évaluation des compétences comportementales sera utilisée comme un curseur sur la note obtenue lors de l'évaluation des compétences métier selon le barème suivant :

10 : + **2,5**

5 : + **0**

0 : - **2,5**

La fréquence de l'évaluation des compétences comportementales est celle de l'évaluation des compétences métier.

La note finale de chaque évaluation est portée sur le carnet de liaison.

La moyenne finale sera prise en compte dans les SAE Stage des semestres 4 et 6.

Evaluation des Compétences Comportementales

Liste non limitative qui doit être enrichie par chaque entreprise, les compétences sont classées par ordre alphabétique.

Parmi les principales compétences comportementales à prendre en compte pour l'évaluation :

- Aptitude à construire des contacts de travail en dehors de l'équipe habituelle
- Aptitude à dire « non »
- Aptitude à dire « oui »
- Aptitude à exposer et défendre son point de vue
- Aptitude à faire émerger les risques
- Aptitude à gérer l'imprévu : (RDV décalé, collaborateur absent, ...)
- Aptitude à gérer son réseau relationnel
- Aptitude à la formation : se former / former les autres
- Aptitude à la ponctualité, respect des plannings et engagements
- Aptitude à la veille technologique
- Aptitude à rester calme dans un environnement stressant
- Aptitude à s'adapter aux changements d'orientation
- Aptitude à s'intégrer humainement à l'équipe
- Aptitude à se tenir informé et comprendre les évolutions technologiques de son périmètre
- Aptitude à travailler en groupe
- Avoir l'audace de poser les questions indispensables pour avancer dans son projet

Evaluation des compétences métier

Liste non limitative qui doit être enrichie par chaque entreprise, les compétences sont classées par ordre alphabétique.

Analyser

1. Analyser un mode de gestion de production
2. Décoder un plan
3. Effectuer un bilan global sur l'industrialisation d'un produit
4. Etudier la capacité des moyens
5. Faire un choix technico économique
6. Lire un plan

Concevoir

1. Chiffrer
2. Envisager différentes solutions technologiques
3. Etablir un cahier des charges fonctionnelles
4. Etablir un programme d'essais
5. Etablir un programme de validation
6. Etablir une chaîne de cotation
7. Etablir une fiche technique
8. Etablir une gamme d'usinage
9. Evaluer les différentes solutions technologiques
10. Faire une cotation fonctionnelle
11. Faire un calcul de RDM (notice technique)
12. Intégrer des contraintes de coût
13. Participer à la validation d'un choix technologique
14. Utiliser les outils de CAO
15. Utiliser les outils de DAO

Mettre en œuvre

1. Assurer l'analyse de la qualité
2. Assurer le contrôle
3. Avoir le souci du coût
4. Consulter les fournisseurs
5. Contrôler la conformité de la réalisation
6. Coordonner l'implantation et la mise en œuvre de moyens de production
7. Définir l'organisation d'une production
8. Etablir la faisabilité d'un produit
9. Etablir le dossier de projet d'investissement
10. Etablir un rapport technique
11. Etalonner les moyens de contrôle
12. Exploiter les données d'un plan
13. Faire vivre un tableau de bord de gestion de production
14. Gérer une réalisation
15. Préparer l'organisation d'une production
16. S'adapter à un mode de gestion de production
17. Suivre et relancer les fournisseurs
18. Utiliser les MMT
19. Utiliser les MOCN
20. Utiliser les moyens de communication (réseau inter et intra, fax téléphone...)
21. Utiliser les outils de bureautique (Windows, Word, Excel, Access, ...)
22. Utiliser les outils FAO
23. Utiliser les outils GPAO

4. Suivi de l'apprenti : Relations IUT - Entreprise

La réussite de la formation en apprentissage repose sur une collaboration active entre l'entreprise et l'IUT. Cette collaboration s'exerce de différentes façons :

- Réunion d'information avec les Tuteurs Entreprise,
- Nomination du Tuteur Ecole,
- Visite du Tuteur Ecole une à deux fois par an, afin d'évaluer le niveau de réalisation du contrat d'objectifs de l'apprenti. Elle fait l'objet d'un compte rendu établi par le Tuteur Ecole sur CLOE, et visé par le Tuteur Entreprise.
- Conseil de perfectionnement,
- Participation du Tuteur Entreprise aux soutenances et jurys de leur apprenti,

- L'Extranet du CFA : **CLOE (Carnet de Liaison et d'Organisation Electronique)**

CLOE a pour but de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti. Il est consultable par tous les acteurs de la formation : le Tuteur Entreprise, l'apprenti, le Tuteur Ecole, le responsable de cycle, le secrétariat pédagogique, et le CFA-EVE.

Sur le site sont accessibles :

- Le carnet de liaison comprenant : le contrat d'objectifs, les fiches de suivi professionnel du Tuteur Entreprise et les fiches de visite en entreprise du Tuteur Ecole ;
- Le planning d'alternance ;
- Le suivi des absences de l'apprenti en formation ;
- Une rubrique d'échanges d'informations entre tous les acteurs du contrat ;
- Les coordonnées de vos différents contacts.

CLOE est présenté aux apprentis le jour de la rentrée et aux Tuteurs Entreprises lors de la réunion d'information (voir dates importantes).

Pour accéder à CLOE : www.cfa-cloe.fr (ou à partir du site web du CFA EVE, en haut à droite de la page).

Les codes d'accès sont envoyés par mail dès le début du contrat.

Pour toute information complémentaire, contactez **Jérôme LOUCHART** : 01 60 79 28 66 ; j.louchart@cfa-eve.fr

1. Objectifs

Les compétences mises en œuvre dans le diplôme sont nombreuses. Elles donnent naissance à des métiers de responsabilité, variés et évolutifs.

Les apprentis formés doivent être opérationnels, adaptables et avoir une vision globale des organisations.

Pour cela, il est nécessaire de :

- dispenser des connaissances fondamentales (culture générale et technologique),
- faire acquérir des méthodes de travail individuel et en équipe,
- développer les qualités personnelles des apprentis (autonomie, initiative, responsabilité).

Dans ce contexte, les enseignements dispensés ont pour but :

- de fournir une connaissance générale des principes et des méthodes utilisés en gestion,
- de développer la capacité à valoriser ces connaissances et cette compétence :
 - dans l'exercice d'une activité professionnelle, à la sortie de l'IUT
 - dans la poursuite d'études de second cycle universitaire ou de niveau équivalent.

La formation s'effectue à la fois au sein de l'université et des entreprises : elle comporte des enseignements, des travaux de groupe et des travaux personnels.

2. Programme de formation

Le programme est réparti en 6 semestres sur 3 ans.

Les enseignements sont regroupés en Unités d'Enseignement (UE) par semestre

Chaque unité d'enseignement est subdivisée en matières.

Programme détaillé

SEMESTRE 1

SEMESTRE 1		Formation Initiale			Formation Apprentissage 80% de la FI			
		TD	TP	Projets	CM	TD	TP	Projets
Situations d'Apprentissage et d'Evaluation	SAÉ 1.1 : Analyse de produit grand public	6	4	15		6	4	8
	SAÉ 1.2 : Modification d'un système mécanique	12	0	20		12		8
	SAÉ 1.3 : De la maquette numérique au prototype physique	4	8	25		4	8	14
	SAÉ 1.4: Découverte des métiers du GMP	2	0	12		2		
	Portfolio	2	0	8		2		
Enseignements Ressources	R1.01 - Mécanique	18	8		4	14	8	
	<i>R1.02 - Dimensionnement Des Structures</i>							
	R1.03 - Science Des Matériaux	10	8		2	8	8	
	R1.04 - Mathématiques appliquées et Outils scientifiques	44	26		12	36	14	
	R1.05 - Ingénierie de construction mécanique	4	32			4	32	
	R1.06 - Outils pour l'ingénierie (TSI Techno)	14	16		2	12	16	
	R1.07 - Production - Méthodes	20	40		6	18	24	
	R1.08 - Métrologie	8	8		4	4	8	
	<i>R1.09 - Organisation de la Production Industrielle</i>							
	R1.10 - Electricité - Electrotechnique	12	7		4	8	6	
	R1.10 - Automatismes	11	7		4	8	6	
	<i>R1.10 - Informatique & Base De Données</i>							
	R1.13 - Expression Communication	18	12			22		
	R1.14 - Langues	14	6			15		
	R1.15 - Projet Personnel et Professionnel	6	8		1	2		
		205	190	80	39	177	134	30
		475			380			

SEMESTRE 2

SEMESTRE 2		Formation Initiale				Formation Apprentissage 80% de la FI			
		CM	TD	TP	Projets	CM	TD	TP	Projets
Situations d'Apprentissage et d'Evaluation	SAÉ 2.1 Spécification des processus d'élaboration d'une pièce		5		12		5		4
	SAÉ 2.2 Implantation d'un îlot robotisé de production		4	6	20		4	6	8
	SAÉ 2.3 Fabrication d'une pièce unitaire		3	8	22		3	8	6
	SAÉ 2.4 Pilotage d'une production stabilisée		1	4	24		1	4	12
	SAÉ 2.5 Dimensionnement et conception		3	8	15		3	8	8
	Portfolio			0	7				2
Enseignements Ressources	R2.01 - Mécanique		26	4		6	18	4	
	R2.02 - Dimensionnement Des Structures		22	8		4	16	8	
	R2.03 - Science Des Matériaux		12	8		2	10	8	
	R2.04 - Mathématiques appliquées et Outils scientifiques		26	4		8	18	2	
	R2.05 - Ingénierie de construction mécanique		16	28		4	9	24	
	R2.06 - Outils pour l'ingénierie (TSI Techno)		15	0		4	11	0	
	R2.07 - Production - Méthodes		28	40		8	22	28	
	R2.08 - Métrologie		8	12		2	10	8	
	R2.09 - Organisation de la Production Industrielle		22	8		4	12	8	
	<i>R2.10 - Electricité - Electrotechnique</i>								
	R2.10 - Automatismes		16	12		4	12	12	
	R2.10 - Informatique & Base De Données		4	16			4	16	
	R2.13 - Expression Communication		15	10			18		
	R2.14 - Langues		14	12			20		
	R2.15 - Projet Personnel et Professionnel		6	6			6	0	
		0	246	194	100	46	202	144	40
		540				432			

TRONC COMMUN : Spécifier les exigences technico-économiques industrielles

Spécifier	<p>Spécifier les exigences technico-économiques industrielles</p> <ul style="list-style-type: none"> • En répondant au besoin d'un client national et/ou international • En déterminant les paramètres caractéristiques correspondant au besoin • En traduisant de façon pertinente et exhaustive les caractéristiques attendues en exigences techniques • En mettant en œuvre une méthodologie adaptée • En situant la valeur ajoutée des exigences par rapport à l'existant
Situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Conception du Produit : identifier les besoins des utilisateurs finaux et définir le cahier des charges du produit (définir les caractéristiques attendues du produit) • Industrialisation du produit : identifier les paramètres d'élaboration, contraintes du produit (géométrie, matériaux, etc.) pour chaque pièce et assemblage, contraintes clients (quantité, qualité, coût, délai, etc.) et moyens à disposition • Organisation industrielle : identifier les contraintes de production (capacité de production, moyens disponibles, etc.)
Initial B.U.T. 1 Déterminer le besoin d'un client dans un cas simple	<p>AC11.01 - Formuler l'ensemble des attentes du client</p> <p>AC11.02 - Exprimer les exigences techniques d'un produit système existant</p> <p>AC11.03 - Vérifier la conformité d'un produit grand public par rapport à l'usage auquel il est destiné</p>
Intermédiaire B.U.T. 2 Déterminer le besoin d'un client dans un cas industriel en collaboration	<p>AC21.01 - Traduire les besoins clients en exigences techniques</p> <p>AC21.02 - Élaborer un document de spécifications pour un process ou un produit industriel en étant guidé</p> <p>AC21.03 - Réviser les exigences techniques en mode partagé/collaboratif dématérialisé avec le client</p> <p>AC21.04 - Initier le projet de développement en définissant les principaux jalons</p>
Avancé B.U.T. 3 Déterminer le besoin d'un client dans un cas industriel	<p>AC31.01 - Identifier les contraintes réglementaires et budgétaires du système/produit</p> <p>AC31.02 - Identifier les spécificités rencontrées tout au long du cycle de vie du produit/système</p> <p>AC31.03 - Structurer un cahier des charges contractuel d'un système complexe en autonomie</p>

TRONC COMMUN : Déterminer la solution conceptuelle

Développer	<p>Déterminer la solution conceptuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • En respectant les exigences d'un cahier des charges • En identifiant des solutions techniquement viables, économiquement conformes au Cahier des Charges • En validant chaque solution de façon pertinente • En classifiant les solutions selon des critères justifiés et chiffrés • En formalisant la démarche à accomplir avec des outils pertinents • En adoptant une démarche collaborative
Situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Conception du Produit : Proposer des solutions préliminaires, réaliser des études de prédimensionnement au sens cinématique, statique, dynamique, y-compris les énergies ; Identifier des solutions technologiques • Industrialisation du produit : Élaborer et valider l'APEF (Avant-projet d'Étude de Fabrication), la gamme de fabrication et d'assemblage... • Organisation industrielle : Définir l'implantation d'une ligne de production avec les contraintes (cadence, procédés de fabrication, hygiène et sécurité, ergonomie, humain...)
Initial B.U.T. 1 Proposer des solutions dans un cas simple	<p>AC12.01 - Situer les éléments d'un système simple et leurs interactions, dans l'espace, dans le temps</p> <p>AC12.02 - Interpréter les spécifications en fonction de leur représentation pour un système simple</p> <p>AC12.03 - Choisir des solutions appropriées pour des cas simples en étant accompagné/guidé</p>
Intermédiaire B.U.T. 2 Proposer des solutions dans un cas complexe	<p>AC22.01 - Situer les éléments d'un système complexe et leurs interactions, dans l'espace, dans le temps</p> <p>AC22.02 - Proposer des solutions pertinentes au regard de la taille des séries et de l'aspect économique</p> <p>AC22.03 - Combiner des solutions élémentaires avec un encadrement limité</p> <p>AC22.04 - Classifier les solutions selon les critères du cahier des charges</p>
Avancé B.U.T. 3 Proposer des solutions validées	<p>AC32.01 - Analyser les caractéristiques d'un système complexe en détectant les incohérences/manques</p> <p>AC32.02 - Simplifier les solutions les plus pertinentes pour améliorer leurs performances</p> <p>AC32.03 - Optimiser les solutions les plus pertinentes au regard de l'ensemble des critères technico-économiques</p>

TRONC COMMUN : Concrétiser la solution technique retenue

Réaliser	Concrétiser la solution retenue <ul style="list-style-type: none"> • En définissant totalement une solution fonctionnelle et opérationnelle • En transformant la solution préliminaire en une solution industrielle optimale respectant l'ensemble des contraintes technico-économiques • En élaborant des documents métiers caractérisant la solution • En s'appuyant sur les normes pour respecter la réglementation
Situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Conception du Produit : réaliser une conception détaillée (maquette numérique du produit, cotation, dimensionnement, ...) pour une pièce ou un système mécanique • Industrialisation du produit : élaborer un dossier de production (contrat de phase, modèle de montage, programme), mettre en œuvre des postes ou îlots de production (fabrication, montage, contrôle, conditionnement, ...) • Organisation industrielle : définir les indicateurs de qualité, élaborer les documents de suivi et de contrôle (carte de contrôle, capacité, ...), définir l'implantation
Initial B.U.T. 1 Concrétiser une solution simple	AC13.01 - Identifier les contraintes de réalisation à partir d'une pré-étude AC13.02 - Choisir des solutions techniques adaptées aux contraintes de réalisation AC13.03 - Mettre en œuvre les outils métiers pour produire une solution simple, réelle ou numérique, qui répond aux spécifications et à la pré-étude AC13.04 - Élaborer des documents métiers pour des pièces/systèmes simples en mettant en œuvre les outils ad hoc
Intermédiaire B.U.T. 2 Concrétiser une solution complexe en collaboration	AC23.01 - Choisir les solutions techniques les plus adaptées aux contraintes de réalisation en intégrant l'influence des contraintes externes AC23.02 - Mettre en œuvre les outils métiers adaptés pour produire une solution complexe, réelle ou numérique, qui répond aux spécifications et à la pré-étude AC23.03 - Élaborer des documents métiers pour des pièces/systèmes complexes en mettant en œuvre les outils ad hoc
Avancé B.U.T. 3 Concrétiser une solution complexe	AC33.01 - Choisir l'ensemble des solutions techniques les mieux adaptées aux contraintes de réalisation AC33.02 - Mettre en œuvre les outils métiers adaptés pour produire une solution complexe optimale au regard du cahier des charges initial AC33.03 - Élaborer un dossier technique exhaustif pour des pièces/systèmes complexes en mettant en œuvre les outils métiers

TRONC COMMUN : Gérer le cycle de vie du produit et du système de production

Exploiter	Gérer le cycle de vie du produit et du système de production <ul style="list-style-type: none"> • En assurant la gestion et la traçabilité des flux physiques et de données • En valorisant les données collectées pour les traduire en consignes de pilotage cohérentes • En appliquant une démarche performante d'amélioration continue • En vérifiant et maintenant une qualité optimale d'un point de vue économique et technique • En s'appuyant sur des procédures et des standards
Situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Conception du Produit (suivre la vie du produit) : gérer le cycle de vie du produit (Product Life Cycle Management), intégrer retour clients issus du marketing • Industrialisation du produit (suivre les procédés de fabrication) : mettre en œuvre une amélioration continue, analyser des indicateurs de production et retours clients et proposer des actions correctives (manuelles ou automatiques), maintenir un procédé de fabrication, mesurer les performances • Organisation industrielle (exploiter le système de production) : gérer une ligne de production (planification & ordonnancement), mettre en œuvre une amélioration continue, instrumenter en vue de l'automatisation de la remontée de données
Initial B.U.T. 1 Déterminer les sources d'information en entreprise	AC14.01 - Décrire le fonctionnement du monde de l'entreprise et de ses services AC14.02 - Déterminer les objectifs de performance, les composants et les indicateurs de performance propres à chaque étape du cycle de vie d'un produit et du système de production
Intermédiaire B.U.T. 2 Utiliser les outils permettant d'évaluer les performances	AC24.01 - Mesurer les performances d'un système/produit/ procédé en suivant les procédures (normes, protocoles, recommandations, ...) AC24.02 - Structurer les données existantes associées au système/produit/procédé en suivant les procédures (normes, modèles, standards ...) AC24.03 - Analyser les performances d'un système/produit/procédé en vue de son amélioration
Avancé B.U.T. 3 Mettre en œuvre une amélioration suivant une démarche structurée	AC34.01 - Définir, sélectionner les données pertinentes AC34.02 - Collecter les données en autonomie et mettre en œuvre la mesure des données en vue de leur analyse AC34.03 - Diagnostiquer les facteurs qui impactent la performance d'un système/produit/procédé AC34.04 - Engager des actions pertinentes par rapport à l'objectif de performance AC34.05 - Gérer le cycle de vie les données techniques en assurant leur traçabilité

Parcours : Simulation numérique et réalité virtuelle

Virtualiser	<p>Virtualiser un produit mécanique ou un process du concept au jumeau numérique selon les besoins de l'usine du futur</p> <ul style="list-style-type: none"> • En concevant un modèle idéalisé de la réalité • En choisissant une modélisation adaptée au besoin • En validant le modèle par une approche expérimentale vs théorique • En effectuant une optimisation pertinente
Situations professionnelles	<p>Conception de produit ou Industrialisation de produit ou organisation industrielle :</p> <p>Utiliser les outils de simulation les plus performants en fonction du problème à résoudre, anticiper les conséquences à l'aide de l'immersion à l'échelle 1 (réalité virtuelle, réalité augmentée), appréhender les possibilités et limites du jumeau numérique.</p>
<p>Initial B.U.T. 2 Virtualiser dans un contexte monodisciplinaire</p>	<p>AC25.01 - Comprendre les incidences du paramétrage des produits, de la production et des services</p> <p>AC25.02 - Définir les possibilités offertes par les nouvelles technologies numériques par leurs manipulation et analyse (simulation avancée, réalité virtuelle et augmentée, internet des objets, IA...)</p>
<p>Intermédiaire B.U.T. 3 Virtualiser dans le contexte de l'usine du futur</p>	<p>AC35.01 - Déduire pour des cas simples, les limites de la simulation par une confrontation au réel</p> <p>AC35.02 - Interpréter les résultats de la simulation mise en œuvre</p> <p>AC35.03 - Echanger des données entre différents systèmes numériques</p> <p>AC35.04 - Comprendre les couplages réel/virtuel, virtuel/réel (calibration, ajustement physique & virtuel ...) et les jumeaux numériques</p>

Parcours : Conception et production durables

Développer durablement	<p>Intégrer le développement durable dans une démarche de développement industriel</p> <ul style="list-style-type: none"> • En intégrant une stratégie d'entreprise pertinente • En scénarisant correctement le cycle de vie du produit et du système de production • En analysant qualitativement et/ou quantitativement les impacts environnementaux • En évaluant des solutions à partir d'indicateurs adaptés et quantifiables • En valorisant la démarche et ses résultats
Situations professionnelles	<p>Conception de produit ou Industrialisation de produit ou organisation industrielle :</p> <p>Outre les critères et réglementations habituels, intégrer la pensée cycle de vie dans un contexte de conception et de production durable.</p>
<p>Initial B.U.T. 2 Participer à une démarche de développement durable</p>	<p>AC25.01 - Identifier et intégrer la dimension multi-étape, multi-composant, multi-indicateur dans une démarche environnementale d'évolution d'un produit (conception durable) / site (production durable) en lien avec son contexte (usage, coût, faisabilité...)</p> <p>AC25.02 - Comparer les solutions en utilisant un outil d'analyse dans un contexte environnemental (produit/site de production)</p> <p>AC25.03 - Identifier les concepts et les enjeux techniques, environnementaux, économiques, et sociétaux du développement durable</p> <p>AC25.04 - Prendre en compte les exigences légales/normatives environnementales et sociétales applicables aux activités de l'entreprise</p>
<p>Intermédiaire B.U.T. 3 Mettre en œuvre une démarche de développement durable</p>	<p>AC35.01 - Collecter avec un regard critique des données nécessaires à une démarche de conception et/ou de production durable</p> <p>AC35.02 - Mettre en œuvre une démarche d'écoconception intégrant toutes les étapes du cycle de vie d'un produit (bien/service/procédé)</p> <p>AC35.03 - Traduire les indicateurs technico-socio-économico-environnementaux en critères de conception et d'industrialisation avancés en respectant la réglementation</p> <p>AC35.04 - Participer à la mise en place et à l'animation d'un système de management de l'environnement</p>

▪ Composition des jurys et conseils

Au cours de chaque année de formation, 2 jurys de bilan des évaluations se réunissent ainsi qu'un conseil de perfectionnement.

Jurys de bilan, validation 1^{ère} année et 2 et 3^{èmes} années, obtention du BUT

Le jury du bilan intermédiaire comprend :

- Le chef du département GMP
- Le responsable de la formation en alternance
- Les enseignants qui interviennent au cours de l'année de formation

Le(s) délégué(s) des apprentis ainsi que les tuteurs sont conviés à assister au jury.

Le jury de soutenance des activités en entreprise comprend :

- Le Tuteur Entreprise de l'apprenti
- Le Tuteur Ecole de l'apprenti
- Quelques enseignants de la promotion

Le jury de validation des 2 premières années et le jury d'obtention du BUT comprennent :

- Le directeur de l'IUT
- Le chef du département GMP
- Le responsable de la formation en alternance
- Les Tuteurs Entreprise
- Les Tuteurs Ecole
- Les enseignants qui interviennent au cours de l'année de formation.

Les éventuels responsables des formations en apprentissage au sein des entreprises et le(s) délégué(s) des apprentis sont conviés à assister au jury.

Conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement est un lieu de dialogue entre les partenaires de la formation. Il est le moteur de l'évolution des modalités de fonctionnement, des modes de validation des connaissances, du rythme de l'alternance, des moyens de communication entre les partenaires, etc...

Le conseil de perfectionnement de la formation comprend :

- Le chef du département GMP
- Le responsable de la formation en alternance
- Les interlocuteurs du CFA-EVE
- Les éventuels responsables des formations en apprentissage au sein des entreprises
- Les Tuteurs Entreprise
- Les Tuteurs Ecole
- Les enseignants qui interviennent au cours de l'année de formation
- Le(s) délégué(s) des apprentis

5. Équipe pédagogique

Afin de garantir la qualité des actions de formation dispensées, l'établissement partenaire du CFA EVE s'assure de mettre en œuvre des processus rigoureux pour le recrutement et le maintien en compétences de l'équipe pédagogique. Les intervenants recrutés répondent aux attentes des référentiels de certification, autant en termes de compétences que d'expertise. Ils bénéficient d'un accompagnement ainsi que des formations régulières pour renforcer leurs compétences techniques et pédagogiques. Ces modalités garantissent des recrutements de qualité, avec des formateurs compétents pour accompagner efficacement les apprentis dans leur parcours de formation.

1^{ère} année

CIVILITE	NOM	PRENOM	MATIERE ENSEIGNEE
Monsieur	BOUNAGA	Abdennebi	Automatisme – Electricité, Informatique, SAE 1.1
Monsieur	BURMANN	Micha	SAE 1.1, SAE 2.1
Monsieur	CHPOUN	Amer	SNRV Méca- Dim.Des.Struct, SAE 3.1, SAE 3.2
Madame	DECLERCQ	Emmanuelle	Dim.Des.Struct, Méca, Maths, SAE 1.2, SAE 2.1
Monsieur	DESIDERI	Philippe	Ing.Const.Méca, SAE 1.1, SAE 1.2, SAE 1.3, SAE 2.2, SAE 2.5
Monsieur	FEIZ	Amir	Stats, Méca, Maths
Monsieur	FOURMONT	Laurent	Prod. Conv./Cde Num., Métrologie, SAE 1.3, SAE 2.3
Madame	FRAKSO	Meryem	Anglais, SAE 1.1, SAE 2.4
Monsieur	GALERNE	Simon	Asservissement, Robotique, DDS, SAE 2.2
Monsieur	GEFFRAY	Stéphane	Expression
Madame	GRENAUD	Céline	PortFolio
Monsieur	HALOUI	Sylvain	Ing.Const.Méca, SAE 1.1, SAE 1.3, SAE 2.2, SAE 2.5
Madame	JOBE	Fanny	Ing.Const.Méca, SAE 3.1, SAE 3.2
Monsieur	KHALIFA	Akram	Stats, Maths
Monsieur	LE	Thien Phu	SAE 2.5
Monsieur	LEROY	Pierre	Prod. Conv./Cde Num., SAE 1.3
Monsieur	LESSOUED	Said	Méthodes, OPI, Matériaux, SAE 1.1, SAE 1.3, SAE 2.4
Monsieur	MACKE	Jean-Sébastien	Expression, PPP, SAE 1.4
Monsieur	MEGANGE	Patrice	Mécanique
Monsieur	MELHAOUI	Ahmed	Robotique, OPI, SAE 2.4
Monsieur	MESTRE	Nicolas	Prod. Conv./Cde Num., Métrologie, SAE 1.3, SAE 2.3
Monsieur	OUATTARA	Ladji	Expression, PPP
Monsieur	POLONIECK	Gabriel	SAE 2.5
Monsieur	PRONE	Nilyan	Ing.Const.Méca, SAE 1.1, SAE 1.3, SAE 2.2, SAE 2.5

2^{ème} année

CIVILITE	NOM	PRENOM	MATIERE ENSEIGNEE
Monsieur	BOUNAGA	Abdennebi	Automatisme, Electricité, Informatique
Monsieur	CHPOUN	Amer	SNRV, Mécanique, dimensionnement des structures
Madame	DECLERCQ	Emmanuelle	Mathématiques, PPP
Monsieur	DESIDERI	Philippe	Ingénierie de construction mécanique, SNRV, CPD
Monsieur	FOURMONT	Laurent	Production, Métrologie
Madame	FRAKSO	Meryem	Anglais, Communication
Monsieur	GALERNE	Simon	SNRV, Mécanique, dimensionnement des structures
Monsieur	GEFFRAY	Stéphane	Expression
Madame	GRENAUD	Céline	PortFolio
Madame	JOBE	Fanny	Ingénierie de construction mécanique, SNRV, CPD
Monsieur	KAMAL	Kaisse	CPD
Monsieur	LEROY	Pierre	Production, Métrologie
Monsieur	LESSOUED	Said	Méthodes, Science des Matériaux
Monsieur	MEGANGE	Patrice	Mécanique, dimensionnement des structures
Monsieur	MELHAOUI	Ahmed	Organisation et pilotage industriel
Monsieur	PRONE	Nilyan	Ingénierie de construction mécanique, CPD

3^{ème} année

CIVILITE	NOM	PRENOM	MATIERE ENSEIGNEE
Monsieur	CHPOUN	Amer	SNRV Méca- Dim.Des.Struct, SAE 5.1, SAE 5.2
Madame	DECLERCQ	Emmanuelle	Maths,
Monsieur	DESIDERI	Philippe	Ing.Const.Méca,
Monsieur	FEIZ	Amir	CPD,SAE 5.1
Monsieur	FOURMONT	Laurent	Prod. Conv./Cde Num., Métrologie
Madame	FRAKSO	Meryem	Anglais, Expression, PortFolio
Monsieur	GALERNE	Simon	Asservissement, Robotique, DDS, SAE 5.1
Monsieur	HALOUIS	Sylvain	Ing.Const.Méca,
Monsieur	LEROY	Pierre	Prod. Conv./Cde Num.
Monsieur	LESSOUED	Said	Méthodes, Matériaux, SAE 6.1,
Monsieur	DAMOUN	Yassir	PPP,OPI
Monsieur	MEGANGE	Patrice	CPD,SAE5.1
Monsieur	MELHAOUI	Ahmed	Robotique, SAE 5.2
Monsieur	MESTRE	Nicolas	Prod. Conv./Cde Num., Métrologie,
Monsieur	PRONE	Nilyan	Ing.Const.Méca,

6. Planning prévisionnel du BUT Génie Mécanique et Productique – promo 2025/2028 – 1^{ère} année - Sous réserve de modification

Planning 2025 BUT GMP FA1 (33^{ème} promo)

2025												2026																										
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUN			JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE		
L	1		M	1	formation	S	1		L	1	entreprise	J	1		D	1		D	1		M	1	formation	V	1		L	1	formation	M	1	entreprise	S	1		M	1	
M	2	formation	J	2	formation	D	2		M	2	entreprise	V	2	entreprise	L	2	entreprise	L	2	entreprise	J	2	formation	S	2		M	2	formation	J	2	entreprise	D	2		M	2	
M	3	entreprise	V	3	formation	L	3	formation	M	3	entreprise	S	3		M	3	entreprise	M	3	entreprise	V	3	formation	D	3		M	3	formation	V	3	entreprise	L	3	entreprise	J	3	
J	4	entreprise	S	4		M	4	formation	J	4	entreprise	D	4		M	4	entreprise	M	4	entreprise	S	4		L	4	formation	J	4	formation	S	4		M	4	entreprise	V	4	
V	5	entreprise	D	5		M	5	formation	V	5	entreprise	L	5	formation	J	5	entreprise	M	5	entreprise	D	5		M	5	formation	V	5	formation	D	5		M	5	entreprise	S	5	
S	6		L	6	formation	J	6	formation	S	6		M	6	formation	V	6	entreprise	V	6	entreprise	L	6		M	6	formation	S	6		L	6	entreprise	J	6	entreprise	D	6	
D	7		M	7	formation	V	7	formation	D	7		M	7	formation	S	7		S	7		M	7	formation	J	7	formation	D	7		M	7	entreprise	V	7	entreprise	L	7	
L	8	entreprise	M	8	formation	S	8		L	8	formation	J	8	formation	D	8		D	8		M	8	formation	V	8		L	8	formation	M	8	entreprise	S	8		M	8	
M	9	entreprise	J	9	formation	D	9		M	9	formation	V	9	formation	L	9	entreprise	L	9	formation	J	9	formation	S	9		M	9	formation	V	9	entreprise	D	9		M	9	
M	10	entreprise	V	10	formation	L	10	formation	M	10	formation	S	10		M	10	entreprise	M	10	formation	V	10	formation	D	10		M	10	formation	V	10	entreprise	L	10	entreprise	J	10	
J	11	entreprise	S	11		M	11		J	11	formation	D	11		M	11	entreprise	M	11	formation	S	11		L	11	formation	J	11	formation	S	11		M	11	entreprise	V	11	
V	12	entreprise	D	12		M	12	formation	V	12	formation	L	12	formation	J	12	entreprise	J	12	formation	D	12		M	12	formation	V	12	formation	D	12		M	12	entreprise	S	12	
S	13		L	13	formation	J	13	formation	S	13		M	13	formation	V	13	entreprise	V	13	formation	L	13	formation	M	13	formation	S	13		L	13	entreprise	J	13	entreprise	D	13	
D	14		M	14	formation	V	14	formation	D	14		M	14	formation	S	14		S	14		M	14	formation	J	14		D	14		M	14		V	14	entreprise	L	14	
L	15	entreprise	M	15	formation	S	15		L	15	formation	J	15	formation	D	15		D	15		M	15	formation	V	15	formation	L	15	formation	M	15	entreprise	S	15		M	15	
M	16	entreprise	J	16	formation	D	16		M	16	formation	V	16	formation	L	16	formation	L	16	formation	J	16	formation	S	16		M	16	formation	J	16	entreprise	D	16		M	16	
M	17	entreprise	V	17	formation	L	17	formation	M	17	formation	S	17		M	17	formation	M	17	formation	V	17	formation	D	17		M	17	formation	V	17	entreprise	L	17	entreprise	J	17	
J	18	entreprise	S	18		M	18	formation	J	18	formation	D	18		M	18	formation	M	18	formation	S	18		L	18	entreprise	J	18	formation	S	18		M	18	entreprise	V	18	
V	19	entreprise	D	19		M	19	formation	V	19	formation	L	19	formation	J	19	formation	J	19	formation	D	19		M	19	entreprise	V	19	formation	D	19		M	19	entreprise	S	19	
S	20		L	20	entreprise	J	20	formation	S	20		M	20	formation	V	20	formation	V	20	formation	L	20	entreprise	M	20	entreprise	S	20		L	20	entreprise	J	20	entreprise	D	20	
D	21		M	21	entreprise	V	21	formation	D	21		M	21	formation	S	21		S	21		M	21	entreprise	J	21	entreprise	D	21		M	21	entreprise	V	21	entreprise	L	21	
L	22	entreprise	M	22	entreprise	S	22		L	22	entreprise	J	22	formation	D	22		D	22		M	22	entreprise	V	22	entreprise	L	22	formation	M	22	entreprise	S	22		M	22	
M	23	entreprise	J	23	entreprise	D	23		M	23	entreprise	V	23	formation	L	23	entreprise	L	23	formation	J	23	entreprise	S	23		M	23	formation	J	23	entreprise	D	23		M	23	
M	24	entreprise	V	24	entreprise	L	24	entreprise	M	24	entreprise	S	24		M	24	entreprise	M	24	formation	V	24	entreprise	D	24		M	24	formation	V	24	entreprise	L	24	entreprise	J	24	
J	25	entreprise	S	25		M	25	entreprise	J	25		D	25		M	25	entreprise	M	25	formation	S	25		L*	25	entreprise	J	25	formation	S	25		M	25	entreprise	V	25	
V	26	entreprise	D	26		M	26	entreprise	V	26	entreprise	L	26	formation	J	26	entreprise	J	26	formation	D	26		M	26	entreprise	V	26	formation	D	26		M	26	entreprise	S	26	
S	27		L	27	entreprise	J	27	entreprise	S	27		M	27	formation	V	27	entreprise	V	27	formation	L	27	entreprise	M	27	entreprise	S	27		L	27	entreprise	J	27	entreprise	D	27	
D	28		M	28	entreprise	V	28	entreprise	D	28		M	28	formation	S	28		S	28		M	28	entreprise	J	28	entreprise	D	28		M	28	entreprise	V	28	entreprise	L	28	
L	29	formation	M	29	entreprise	S	29		L	29	entreprise	J	29	formation				D	29		M	29	entreprise	V	29	entreprise	L	29	entreprise	M	29	entreprise	S	29		M	29	
M	30	formation	J	30	entreprise	D	30		M	30	entreprise	V	30	formation				L	30	formation	J	30	entreprise	S	30		M	30	entreprise	J	30	entreprise	D	30		M	30	
			V	31	entreprise				M	31	entreprise	S	31					M	31	formation							D	31		V	31	entreprise	L	31	entreprise			

* L 25 : Pentecôte

E	18	10	5	12	1	15	5	9	10	2	22	21	0
F	3	13	14	10	20	5	17	12	8	20	0	0	0

entreprise formation Férié WE

Date de début de la formation	Mardi 02/09/2025 à 10h00
Date de fin de la formation	Mercredi 01/09/2028
jury	Judi 02/07/2026 à 14h00
RIMA	Judi 16/10/2025 à 14h00
Conseil de perfectionnement	Judi 02/07/2026 à 15h30

Nbre de jour Entreprise	130
Nbre de jour CFA	122

Plannings des 2^{ème} et 3^{ème} année, pour cette promo, seront transmis ultérieurement

7. Planning prévisionnel BUT Génie Mécanique et Productique – promo 2024/2027 – 2ème année –

Sous réserve de modification

Planning 2025 BUT GMP FA2 (32ème promo)

2025				2026																					
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
L. 1	formation	M. 1	formation	S. 1		L. 1	formation	J. 1		D. 1		D. 1		M. 1	formation	V. 1		L. 1	formation	M. 1	entreprise	S. 1		M. 1	
M. 2	formation	J. 2	formation	D. 2		M. 2	formation	V. 2	entreprise	L. 2	formation	L. 2	entreprise	J. 2	formation	S. 2		M. 2	formation	J. 2	entreprise	D. 2		M. 2	
M. 3	formation	V. 3	formation	L. 3	entreprise	M. 3	formation	S. 3		M. 3	formation	M. 3	entreprise	V. 3	formation	D. 3		M. 3	formation	V. 3	entreprise	L. 3	entreprise	J. 3	
J. 4	formation	S. 4		M. 4	entreprise	J. 4	formation	D. 4		M. 4	formation	M. 4	entreprise	S. 4		L. 4	entreprise	J. 4	formation	S. 4		M. 4	entreprise	V. 4	
V. 5	formation	D. 5		M. 5	entreprise	V. 5	formation	L. 5	entreprise	J. 5	formation	J. 5	entreprise	D. 5		M. 5	entreprise	V. 5	formation	D. 5		M. 5	entreprise	S. 5	
S. 6		L. 6	entreprise	J. 6	entreprise	S. 6		M. 6	entreprise	V. 6	formation	V. 6	entreprise	L. 6		M. 6	entreprise	S. 6		L. 6	entreprise	J. 6	entreprise	D. 6	
D. 7		M. 7	entreprise	V. 7	entreprise	D. 7		M. 7	entreprise	S. 7		S. 7		M. 7	formation	J. 7	entreprise	D. 7		M. 7	entreprise	V. 7	entreprise	L. 7	
L. 8	formation	M. 8	entreprise	S. 8		L. 8	entreprise	J. 8	entreprise	D. 8		D. 8		M. 8	formation	V. 8		L. 8	formation	M. 8	entreprise	S. 8		M. 8	
M. 9	formation	J. 9	entreprise	D. 9		M. 9	entreprise	V. 9	entreprise	L. 9	entreprise	M. 9	entreprise	J. 9	formation	S. 9		M. 9	formation	J. 9	entreprise	D. 9		M. 9	
M. 10	formation	V. 10	entreprise	L. 10	formation	M. 10	entreprise	S. 10		M. 10	entreprise	M. 10	entreprise	V. 10	formation	D. 10		M. 10	formation	V. 10	entreprise	L. 10	entreprise	J. 10	
J. 11	formation	S. 11		M. 11		J. 11	entreprise	D. 11		M. 11	entreprise	M. 11	entreprise	S. 11		L. 11	entreprise	J. 11	formation	S. 11		M. 11	entreprise	V. 11	
V. 12	formation	D. 12		M. 12	formation	V. 12	entreprise	L. 12	formation	J. 12	entreprise	J. 12	entreprise	D. 12		M. 12	entreprise	V. 12	formation	D. 12		M. 12	entreprise	S. 12	
S. 13		L. 13	entreprise	J. 13	formation	S. 13		M. 13	formation	V. 13	entreprise	V. 13	entreprise	L. 13	entreprise	M. 13	entreprise	S. 13		L. 13	entreprise	J. 13	entreprise	D. 13	
D. 14		M. 14	entreprise	V. 14	formation	D. 14		M. 14	formation	S. 14		S. 14		M. 14	entreprise	J. 14		D. 14		M. 14		V. 14	entreprise	L. 14	
L. 15	formation	M. 15	entreprise	S. 15		L. 15	entreprise	J. 15	formation	D. 15		D. 15		M. 15	entreprise	V. 15	entreprise	L. 15	entreprise	M. 15	entreprise	S. 15		M. 15	
M. 16	formation	J. 16	entreprise	D. 16		M. 16	entreprise	V. 16	formation	L. 16	entreprise	L. 16	formation	J. 16	entreprise	S. 16		M. 16	entreprise	J. 16	entreprise	D. 16		M. 16	
M. 17	formation	V. 17	entreprise	L. 17	formation	M. 17	entreprise	S. 17		M. 17	entreprise	M. 17	formation	V. 17	entreprise	D. 17		M. 17	entreprise	V. 17	entreprise	L. 17	entreprise	J. 17	
J. 18	formation	S. 18		M. 18	formation	J. 18	entreprise	D. 18		M. 18	entreprise	M. 18	formation	S. 18		L. 18	formation	J. 18	entreprise	S. 18		M. 18	entreprise	V. 18	
V. 19	formation	D. 19		M. 19	formation	V. 19	entreprise	L. 19	formation	J. 19	entreprise	J. 19	formation	D. 19		M. 19	formation	V. 19	entreprise	D. 19		M. 19	entreprise	S. 19	
S. 20		L. 20	entreprise	J. 20	formation	S. 20		M. 20	formation	V. 20	entreprise	V. 20	formation	L. 20	entreprise	M. 20	formation	S. 20		L. 20	entreprise	J. 20	entreprise	D. 20	
D. 21		M. 21	entreprise	V. 21	formation	D. 21		M. 21	formation	S. 21		S. 21		M. 21	entreprise	J. 21	formation	D. 21		M. 21	entreprise	V. 21	entreprise	L. 21	
L. 22	formation	M. 22	entreprise	S. 22		L. 22	entreprise	J. 22	formation	D. 22		D. 22		M. 22	entreprise	V. 22	formation	L. 22	entreprise	M. 22	entreprise	S. 22		M. 22	
M. 23	formation	J. 23	entreprise	D. 23		M. 23	entreprise	V. 23	formation	L. 23	entreprise	L. 23	formation	J. 23	entreprise	S. 23		M. 23	entreprise	J. 23	entreprise	D. 23		M. 23	
M. 24	formation	V. 24	entreprise	L. 24	formation	M. 24	entreprise	S. 24		M. 24	entreprise	M. 24	formation	V. 24	entreprise	D. 24		M. 24	entreprise	V. 24	entreprise	L. 24	entreprise	J. 24	
J. 25	formation	S. 25		M. 25	formation	J. 25		D. 25		M. 25	entreprise	M. 25	formation	S. 25		L* 25	entreprise	J. 25	entreprise	S. 25		M. 25	entreprise	V. 25	
V. 26	formation	D. 26		M. 26	formation	V. 26	entreprise	L. 26	formation	J. 26	entreprise	J. 26	formation	D. 26		M. 26	formation	V. 26	entreprise	D. 26		M. 26	entreprise	S. 26	
S. 27		L. 27	entreprise	J. 27	formation	S. 27		M. 27	formation	V. 27	entreprise	V. 27	formation	L. 27	entreprise	M. 27	formation	S. 27		L. 27	entreprise	J. 27	entreprise	D. 27	
D. 28		M. 28	entreprise	V. 28	formation	D. 28		M. 28	formation	S. 28		S. 28		M. 28	entreprise	J. 28	formation	D. 28		M. 28	entreprise	V. 28	entreprise	L. 28	
L. 29	formation	M. 29	entreprise	S. 29		L. 29	entreprise	J. 29	formation			D. 29		M. 29	entreprise	V. 29	formation	L. 29	entreprise	M. 29	entreprise	S. 29		M. 29	
M. 30	formation	J. 30	entreprise	D. 30		M. 30	entreprise	V. 30	formation			L. 30		J. 30	entreprise	S. 30		M. 30	entreprise	J. 30	entreprise	D. 30		M. 30	
		V. 31	entreprise			M. 31	entreprise	S. 31				M. 31				D. 31				V. 31	entreprise	L. 31	entreprise		

*L. 25 : Pentecôte

E.	0	20	5	17	6	15	10	14	9	12	22	21	0
F.	22	3	14	5	15	5	10	7	9	10	0	0	0

	entreprise	formation		Férié	WE								
--	------------	-----------	--	-------	----	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de début de la formation	Lundi 01/09/2025 à 8h00	Nbre de jour Entreprise	151
Date de fin de la formation	Mercredi 01/09/2027	Nbre de jour CFA	100
RIMA	Jeudi 13/11/2025 à 13h30		
jury / soutenances	Jeudi 03/07/2026		
Conseil de perfectionnement	Jeudi 03/07/2026 à 15h30		

8 . Planning prévisionnel BUT Génie Mécanique et Productique – promo 2023/2026 – 3ème année

Sous réserve de modification

Planning 2025 BUT GMP FA3 (31ème promo)

2025												2026																										
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE		
L 1	entreprise	M 1	entreprise	S 1		L 1	entreprise	J 1		D 1	entreprise	L 2	formation	D 1		M 1	entreprise	V 1		L 1	entreprise	M 1	entreprise	S 1		M 1	entreprise	M 1	entreprise	S 1		M 1	entreprise					
M 2	entreprise	J 2	entreprise	D 2		M 2	entreprise	V 2	entreprise	L 2	formation	L 2	entreprise	L 2	entreprise	J 2	entreprise	S 2		M 2	entreprise	J 2	entreprise	D 2		M 2	entreprise	J 2	entreprise	D 2		M 2	entreprise					
M 3	entreprise	V 3	entreprise	L 3	formation	M 3	entreprise	S 3		M 3	formation	M 3	entreprise	M 3	entreprise	V 3	entreprise	D 3		M 3	entreprise	V 3	entreprise	L 3	entreprise	L 3	entreprise	V 3	entreprise	L 3	entreprise	M 3	formation					
J 4	entreprise	S 4		M 4	formation	J 4	entreprise	D 4		M 4	formation	M 4	entreprise	M 4	entreprise	S 4		L 4	entreprise	J 4	entreprise	S 4		M 4	entreprise	M 4	entreprise	V 4		V 4								
V 5	entreprise	D 5		M 5	formation	V 5	entreprise	L 5	formation	J 5	formation	J 5	entreprise	J 5	entreprise	D 5		M 5	entreprise	V 5	entreprise	V 5	entreprise	D 5		M 5	entreprise	S 5		S 5								
S 6		L 6	formation	J 6	formation	S 6		M 6	formation	V 6	formation	V 6	entreprise	V 6	entreprise	L 6		M 6	entreprise	S 6		L 6	entreprise	J 6	entreprise	J 6	entreprise	D 6		D 6								
D 7		M 7	formation	V 7	formation	D 7		M 7	formation	S 7		S 7		S 7		M 7	entreprise	J 7	entreprise	D 7		M 7	entreprise	M 7	entreprise	V 7	entreprise	L 7		L 7								
L 8	entreprise	M 8	formation	S 8		L 8	formation	J 8	formation	D 8		D 8		D 8		M 8	entreprise	V 8		L 8	entreprise	M 8	entreprise	M 8	entreprise	S 8		M 8	entreprise	S 8		M 8	entreprise					
M 9	entreprise	J 9	formation	D 9		M 9	formation	V 9	formation	L 9	entreprise	L 9	formation	J 9	entreprise	S 9		M 9	entreprise	V 9	formation	M 9	entreprise	J 9	entreprise	D 9		M 9	entreprise	S 9		M 9	entreprise					
M 10	entreprise	V 10	formation	L 10	formation	M 10	formation	S 10		M 10	entreprise	M 10	formation	V 10	entreprise	D 10		M 10	entreprise	V 10	formation	L 10	entreprise	V 10	formation	L 10	entreprise	J 10		J 10								
J 11	entreprise	S 11		M 11		J 11	formation	D 11		M 11	entreprise	M 11	formation	S 11		L 11	formation	J 11	entreprise	S 11		M 11	entreprise	M 11	entreprise	V 11		V 11		V 11								
V 12	entreprise	D 12		M 12	formation	V 12	formation	L 12	formation	J 12	entreprise	J 12	formation	D 12		M 12	formation	V 12	entreprise	D 12		M 12	formation	V 12	entreprise	D 12		M 12	entreprise	S 12		S 12						
S 13		L 13	formation	J 13	formation	S 13		M 13	formation	V 13	entreprise	V 13	formation	L 13	entreprise	M 13	formation	S 13		L 13	entreprise	M 13	formation	S 13		L 13	entreprise	J 13	entreprise	D 13		D 13						
D 14		M 14	formation	V 14	formation	D 14		M 14	formation	S 14		S 14		M 14	entreprise	J 14		D 14		M 14	entreprise	V 14	formation	D 14		M 14	entreprise	V 14	formation	L 14		L 14						
L 15	formation	M 15	formation	S 15		L 15	formation	J 15	formation	D 15		D 15		M 15	entreprise	V 15	formation	L 15	entreprise	M 15	entreprise	S 15		M 15	entreprise	S 15		M 15	entreprise	S 15		M 15	entreprise					
M 16	formation	J 16	formation	D 16		M 16	formation	V 16	formation	L 16	entreprise	L 16	formation	J 16	entreprise	S 16		M 16	entreprise	J 16	entreprise	D 16		M 16	entreprise	J 16	entreprise	D 16		M 16	entreprise	S 16						
M 17	formation	V 17	formation	L 17	entreprise	M 17	formation	S 17		M 17	entreprise	M 17	formation	V 17	entreprise	D 17		M 17	entreprise	V 17	formation	L 17	entreprise	V 17	formation	L 17	entreprise	J 17		J 17								
J 18	formation	S 18		M 18	entreprise	J 18	formation	D 18		M 18	entreprise	M 18	formation	S 18		L 18	formation	J 18	entreprise	S 18		M 18	entreprise	M 18	entreprise	V 18		V 18		V 18								
V 19	formation	D 19		M 19	entreprise	V 19	formation	L 19	entreprise	J 19	entreprise	J 19	formation	D 19		M 19	formation	V 19	entreprise	D 19		M 19	formation	V 19	entreprise	D 19		M 19	entreprise	S 19		S 19						
S 20		L 20	entreprise	J 20	entreprise	S 20		M 20	entreprise	V 20	entreprise	V 20	formation	L 20	entreprise	M 20	formation	S 20		L 20	entreprise	M 20	formation	S 20		L 20	entreprise	J 20	entreprise	D 20		D 20						
D 21		M 21	entreprise	V 21	entreprise	D 21		M 21	entreprise	S 21		S 21		M 21	entreprise	J 21	formation	D 21		M 21	entreprise	V 21	formation	D 21		M 21	entreprise	V 21	formation	L 21		L 21						
L 22	formation	M 22	entreprise	S 22		L 22	entreprise	J 22	entreprise	D 22		D 22		M 22	entreprise	V 22	formation	L 22	entreprise	M 22	entreprise	S 22		M 22	entreprise	S 22		M 22	entreprise	S 22		M 22	entreprise					
M 23	formation	J 23	entreprise	D 23		M 23	entreprise	V 23	entreprise	L 23	entreprise	L 23	entreprise	J 23	entreprise	S 23		M 23	entreprise	J 23	entreprise	D 23		M 23	entreprise	J 23	entreprise	D 23		M 23	entreprise	S 23						
M 24	formation	V 24	entreprise	L 24	entreprise	M 24	entreprise	S 24		M 24	entreprise	M 24	entreprise	V 24	entreprise	D 24		M 24	entreprise	V 24	formation	L 24	entreprise	V 24	formation	L 24	entreprise	J 24		J 24								
J 25	formation	S 25		M 25	entreprise	J 25		D 25		M 25	entreprise	M 25	entreprise	S 25		L 25	entreprise	J 25	entreprise	S 25		M 25	entreprise	M 25	entreprise	V 25		V 25		V 25								
V 26	formation	D 26		M 26	entreprise	V 26	entreprise	L 26	formation	J 26	entreprise	J 26	entreprise	D 26		M 26	formation	V 26	entreprise	D 26		M 26	formation	V 26	entreprise	D 26		M 26	entreprise	S 26		S 26						
S 27		L 27	entreprise	J 27	entreprise	S 27		M 27	formation	V 27	entreprise	V 27	entreprise	L 27	entreprise	M 27	formation	S 27		L 27	entreprise	M 27	formation	S 27		L 27	entreprise	J 27	entreprise	D 27		D 27						
D 28		M 28	entreprise	V 28	entreprise	D 28		M 28	formation	S 28		S 28		M 28	entreprise	J 28	formation	D 28		M 28	entreprise	V 28	entreprise	D 28		M 28	entreprise	V 28	entreprise	L 28		L 28						
L 29	entreprise	M 29	entreprise	S 29		L 29	entreprise	J 29	formation			D 29		M 29	entreprise	V 29	formation	L 29	entreprise	M 29	entreprise	S 29		M 29	entreprise	S 29		M 29	entreprise	S 29		M 29	entreprise					
M 30	entreprise	J 30	entreprise	D 30		M 30	entreprise	V 30	formation			L 30	entreprise	J 30	entreprise	S 30		M 30	entreprise	V 30	formation	L 30	entreprise	M 30	entreprise	J 30	entreprise	D 30		M 30	entreprise	S 30						
		V 31	entreprise			M 31	entreprise	S 31				M 31	entreprise			D 31		M 31	entreprise					V 31	entreprise	L 31	entreprise											

*L 25 : Pentecôte

E	12	13	10	12	6	15	15	12	21	5	22	22	22	21	2
F	10	10	9	10	15	5	10	0	13	0	0	0	0	1	
	entreprise	formation		Férié	WE										

Date de début de la formation	Lundi 15/09/2025 à 8h00
Date de fin de la formation	Jéudi 03/09/2026
RIMA	Jéudi 13/11/2025 à 13h30
jury / soutenances	Jéudi 03/09/2026
Conseil de perfectionnement	Jéudi 03/09/2026 à 15h30

Nbre de jour Entreprise	173
Nbre de jour CFA	83